



L'OOAQ a créé, en 1992, une bourse de participation à un congrès international ayant comme objectif d'encourager les orthophonistes et les audiologistes à parfaire leur formation en participant à des activités scientifiques. Cette bourse a été nommée en l'honneur de M. Raymond Héту, audiologiste.

Monsieur Raymond Héту a été professeur, chercheur émérite reconnu internationalement et fondateur du Groupe d'acoustique de l'Université de Montréal. Il a travaillé à promouvoir la recherche s'intéressant aux méfaits du bruit sur la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses. Il a réussi à créer cette jonction entre la recherche fondamentale et appliquée au service du mieux-être des victimes de surdit  professionnelle et de leur entourage. M. Héту est d c d  en 1995.

Cette bourse, d'un montant de 3000 \$, est remise annuellement   une ou un membre de l'Ordre des orthophonistes et audiologiste du Qu bec pour lui permettre de participer   un congr s, un colloque ou un symposium scientifique international, directement reli    la pratique de l'orthophonie ou de l'audiologie. Cette bourse est une gracieuset  de **La Capitale, assurances g n rales**. La remise de la bourse se d roulera   l'automne 2021. La Bourse Raymond H tu n'est accord e qu'une seule fois   une m me personne.

Exigences :

1.  tre membre en r gle de l'Ordre depuis au moins cinq ans ;
2.  tre membre de type r gulier au moment du d p t de la candidature et au moment de l' v nement ;
3. Exercer en clinique au Qu bec ;
4. L' v nement doit avoir lieu dans l'intervalle de 12 mois avant ou 12 mois apr s le d p t de la candidature ;
5. L' v nement doit contribuer   l'avancement de la pratique en orthophonie ou en audiologie ;
6. La personne laur ate s'engage   soumettre un rapport synth se* de sa participation   l' v nement, dans les 8 mois suivant la r ception de la bourse.

*** Le rapport synth se :**

1. Son format est laiss  au choix de la personne laur ate. Si n cessaire,   titre indicatif, un exemple des ann es pr c dentes pourra vous  tre transmis ;
2. Pr cisera :
 - a. La nature et l'envergure de l' v nement ;
 - b. Le r le de la ou du membre lors de l' v nement ;
 - c. L'impact clinique ;
3. Est transmis, dans les d lais,   la secr taire du comit  des prix de l'Ordre   l'adresse presidence@ooaq.qc.ca Ce document synth se est ensuite rendu disponible   l'ensemble des membres par une des publications de l'Ordre.



Présentation du dossier :

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un court texte décrivant les impacts de la participation au dit congrès sur l'avancement de la pratique professionnelle aux plans personnel et/ou collectif ;
- Un curriculum vitae qui démontre l'engagement et l'expérience professionnels ;
- Une preuve d'inscription à l'événement.

Transmission du dossier

Le dossier de candidature doit être déposé en version numérique. Tout dossier incomplet ne sera pas évalué par le comité des prix de l'OOAQ.

Période de soumission pour l'année 2021 :

La ou le membre qui présente un dossier de candidature doit le déposer **au plus tard le 30 juin 2021**.

Procédure de sélection :

Le comité des prix de l'Ordre est composé de trois membres nommés par le conseil d'administration (CA). Le comité analyse le dossier des candidats et fait ses recommandations au CA qui décide d'attribuer la bourse. Le CA n'est pas tenu d'attribuer la bourse si aucune candidature ne se qualifie.

Les documents doivent être acheminés à l'attention de la
Secrétaire du comité des prix de l'Ordre à : presidence@ooaq.qc.ca

Avec la mention « Candidature Bourse Raymond Héту »